

La parole du Président

Chers adhérentes,
chers adhérents,

Toutes et tous, nous vivons une année 2020 dont nous nous souviendrons : la crise du Covid 19 bien entendu qui aura impacté notre environnement familial parfois, économique à coup sûr et remis en cause nos organisations de travail et nos vies au quotidien.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous ne mesurons pas encore l'étendue de cette crise, ni même toutes ses conséquences pour nos clients et donc sur nos cabinets. Elle aura au moins permis de percer à jour nos «partenaires» et d'identifier ceux qui sont fiables et qui s'inscrivent dans la durée lorsque l'on doit faire face aux complications.

Certaines compagnies d'assurances ont su réagir de manière adaptée et rapide et, mis des moyens à disposition des Courtiers pour aider et par

“

La conformité et la « compliance » ne sont pas une finalité, c'est juste une obligation...

solidarité. D'autres n'ont brillé que par leur absence au moment où nous avons le plus besoin d'accompagner et soutenir nos clients. Une autre, enfin, était presque méprisante pour le Courtage en sélectionnant les réseaux de distribution qui méritaient à ses yeux son appui !

C'est pourquoi il nous faut plus que jamais être à l'initiative, ne pas subir les événements ou alors le moins possible.

Dans ce cahier régional je vous propose le témoignage éloquent de l'un d'entre nous : Gérald Cantrel, courtier de proximité, qui a décidé d'aller de l'avant et mis ses actes en conformité avec ses/nos convictions : l'indépendance vis à vis des compagnies, c'est avant toute chose être irréprochable en matière de conformité réglementaire. Lisez-le c'est pertinent.

Mais la conformité et la « compliance » ne sont pas une finalité, c'est juste une obligation.

Et parce que PLANETE CSCA Nord veut continuer d'être un syndicat constructif qui pourra vous accompagner vers toujours plus d'ambitions pour vous, vos collaborateurs et vos business je vous invite à participer à notre prochaine rencontre programmée le vendredi 13 novembre 2020 et pour laquelle vous recevrez bientôt une invitation.

Il y sera question de nouvelles technologies et de leurs implications concrètes au sein de nos cabinets pour toujours plus de services rendus à nos clients. De nombreux intervenants viendront à notre rencontre ; nous présenterons des pistes de réflexion sur ce sujet passionnant.

Vous le voyez, plus que jamais votre syndicat est à vos côtés pour regarder vers l'avenir et souhaite défendre des intérêts du Courtage sans jamais oublier que cela passe par la mobilisation et l'unité de notre famille professionnelle.

Bonne lecture à toutes et à tous. 



Jean-François Cousin
Président PLANETE CSCA Nord



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis bientôt 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr



SE METTRE EN CONFORMITÉ est une tâche ardue mais c'est une obligation

**Interview de Gérard CANTREL,
Gérant du cabinet NOEUX – ASSUR
à Noeux les mines (62)**

Je suis courtier depuis 33 ans et adhérent de PLANETE CSCA depuis de nombreuses années. Mon cabinet a été fondé en 1987. Il comporte deux personnes à l'agence, car mon épouse m'a rejoint depuis 12 ans, et moi-même. Nous sommes courtiers généralistes de proximité, présents sur le marché des particuliers et des professionnels de petite taille. Pour notre structure, se mettre en conformité est une tâche ardue. Nous en parlons depuis longtemps entre confrères du Collège Nord de PLANETE CSCA, et le confinement nous a poussés à concrétiser ce projet. Le sujet de la conformité crispe tout le monde, mais être en conformité n'est pas une option, c'est une obligation ! Nous en avons conscience depuis les premiers envois de questionnaires Solvabilité 2 par nos partenaires assureurs. Se pose aussi pour nous

la question de la sélectivité des compagnies : j'ai le sentiment que la question de la conformité est centrale pour maintenir des codes.

La clé du succès d'un audit à blanc reste la préparation. Nous avons reçu des informations de la part de confrères qui avaient eu recours à un prestataire, et ce retour d'expérience m'avait conforté dans la nécessité de se donner les moyens de documenter notre approche. Nous avons réalisé un travail important en amont pour rassembler les informations les plus basiques comme le numéro ORIAS, la garantie financière, vérifier les cartes de visites, les tampons commerciaux et les signatures mail, jusqu'à des éléments utilisés moins régulièrement comme les fiches de postes ou le registre des réclamations. Tous les sujets de conformité sont abordés dans l'audit, cela inclut donc de

nombreux champs avec un formalisme très précis. Nous avons bien sûr un document d'entrée en relation avec le client, mais est-il conforme ? Notre devoir de conseil est-il suffisamment détaillé ? Nos mentions légales sont-elles bien à jour quels que soient les supports ? Quid de l'affichage dans nos locaux ? Quelles sont les durées de conservation des documents ? Comme vous le voyez, le nombre de sujets à aborder est vaste.

J'estime que l'intervention d'un tiers extérieur dont c'est le métier est indispensable pour s'assurer que les efforts réalisés sont suffisants. La méthodologie de ACFA PREMIUM, qui corrige les actions en temps réel est un gain de temps. Aujourd'hui notre documentation ACPR est à jour : organigramme, fonctions, contrôle interne, clause d'honorabilité, fiches de formation via l'outil de PLANETE CSCA RH sont répertoriés. J'ai d'ailleurs souscrit à un pack de suivi de ma conformité pour les 24 prochains mois. Ce service me permet d'accéder à l'expertise d'un DPO et à une veille réglementaire. Je considère que cette dépense n'est pas une charge mais un investissement pour

la pérennité de mes activités. Cela complète la démarche ponctuelle que constitue l'audit, en s'assurant de la mise à jour au fil de l'eau de ma conformité.

Aujourd'hui, j'aborde le sujet d'un éventuel contrôle de l'ACPR de manière plus sereine. Je me sens prêt à fournir des explications rationnelles de manière détendue. Ce passage à l'action s'est révélé être une bonne expérience. Même si tout n'est pas parfait, je suis fier du chemin déjà parcouru. Avoir réalisé cet exercice à blanc m'a permis de le démystifier, et j'encourage vivement mes confrères à se confronter à cette réalité plutôt qu'à chercher à l'éviter. De nombreux courtiers de taille comparable à la nôtre prennent conscience de la réalité des choses. Je ne fais plus le même métier qu'il y a 30 ans et je ne l'aurais pas imaginé. En m'assurant que mes activités respectent les obligations réglementaires qui s'appliquent, je peux me consacrer à mes clients, ce qui est très appréciable pour un chef d'entreprise. ■

Propos recueillis par Céline MESLIER

**Interview
d'Emmanuel Burel
Fondateur du cabinet
ACFA-Premium
Auditeur conformité –
formateur certifié**

La méthodologie d'ACFA-PREMIUM passe par un audit (ACPR et/ou RGPD) et un accompagnement dans la mise en place opérationnelle au sein des cabinets, même si le confinement nous a poussés à pratiquer des audits en distanciel avec succès et satisfaction des cabinets audités. Notre credo consiste à appréhender le courtier et ses équipes au plus près de la réalité du terrain et personnaliser notre approche. Nous sommes du métier, ce qui nous permet de comprendre et d'anticiper les difficultés rencontrées.

Se mettre en conformité constitue souvent la première étape franchie par le dirigeant, mais ce n'est qu'une photo à l'instant T. Aussi important qu'il soit pour prendre conscience des enjeux, cet engagement n'a de sens que s'il est suivi dans le temps par une mise à jour régulière des procédures. C'est pourquoi nous construisons des partenariats pérennes pour assurer la veille réglementaire, apporter les éléments de réponse et les mettre en place concrètement.

ACFA-PREMIUM a déjà réalisé de nombreuses missions auprès de cabinets adhérents de PLANETE CSCA. ACFA-PREMIUM se déplace à la rencontre de professionnels, France entière, Monaco et dans les DOM. Assurer la conformité, c'est, protéger le consommateur, mais aussi protéger le professionnel, rassurer ses clients et ses équipes et valoriser le cabinet. ■

www.acfa-premium.com
Tel 06.04.59.51.93
eburel@acfa-premium.com



Le 13 novembre 2020 Prochain évènement à la Cité des Échanges

En l'absence de Scan Beer cette année, le Collège Nord prévoit une réunion de ses adhérents et partenaires le vendredi 13 novembre en matinée consacrée à l'innovation dans les activités de courtage. Une présentation des travaux du Lab' de PLANETE CSCA ainsi que la participation d'Actusite et d'EDlCourtage pour présenter leurs solutions sont prévues.

Plus de détails, notamment sur le déroulé de cet évènement, vous seront communiqués d'ici la fin du mois de septembre.

En attendant, retenez bien la date !

Prenez en main le site internet PLANETE CSCA !



Le site internet PLANETE CSCA recense les points juridiques en lien avec les affaires sociales, la formation professionnelle, le métier et la conformité, mais également toute l'actualité du syndicat et du courtage d'assurances.

MOTEUR DE RECHERCHE

- Afin de vous aider dans vos recherches et mieux cibler les réponses utiles, PLANETE CSCA a développé un nouveau moteur de recherche plus précis ;
- La recherche est intuitive grâce à des propositions de requêtes ;
- Les résultats de votre recherche sont catégorisés et vous pouvez les filtrer selon vos besoins ;
- Certaines parties du site sont réservées aux adhérents et peuvent apparaître verrouillées lors de votre recherche, il suffit de vous connecter à votre espace adhérent pour y avoir accès.

Découvrez le tutoriel



youtu.be/_oZkLxhahk4

ESPACE ADHÉRENT

- Votre connexion à l'espace adhérent vous permet d'accéder à l'ensemble des documents publiés sur le site PLANETE CSCA ;
- Vos accès au webzine sont les mêmes que ceux de votre espace adhérent ;
- Nous vous conseillons de renseigner tous les champs proposés dans votre profil. Ainsi, vous bénéficierez d'une offre plus personnalisée ;
- Il est possible de créer des accès au site PLANETE CSCA pour vos collaborateurs.

Découvrez le tutoriel



youtu.be/Wq8zFhNPXE

GROUPE AÉSIO, DES SOLUTIONS MUTUALISTES SANTÉ ET PRÉVOYANCE À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Le Groupe AÉSIO, composé des mutuelles Adréa, Apréva et Eovi Mcd, propose des **solutions mutualistes santé et prévoyance** dédiées au courtage pour les entreprises et les professionnels partout en France. Ses offres santé sont composées de **garanties modulaires** et surcomplémentaires ainsi que de **solutions sur-mesure** pour les grandes entreprises. AÉSIO accompagne les courtiers en mettant à leur disposition un **service de proximité et des outils facilitateurs** tels que notamment un portail courtage (parcours de souscription digital), un outil de gestion des commissionnements et un accompagnement juridique.